

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 86 (1960)  
**Heft:** 17

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

**ORGANE OFFICIEL**

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)  
de la Section genevoise de la S.I.A.  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole  
polytechnique fédérale de Zurich)

**COMITÉ DE PATRONAGE**

Président: J. Calame, ing. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

**Membres:**

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosurin, arch.; E. Martin, arch.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.  
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;  
J. P. Stucky, ing.  
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

**RÉDACTION**

Vacat  
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

**ABONNEMENTS**

1 an . . . . .	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires . . . . .	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro . . . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II. 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements  
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,  
Lausanne

**ANNONCES****Tarif des annonces:**

1/1 page . . . . .	Fr. 290.—
1/2 » . . . . .	» 150.—
1/4 » . . . . .	» 75.—
1/8 » . . . . .	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Aménagement du centre de Renens-Gare (concours d'idées).

Divers. — Bibliographie. — Les congrès.

Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Documentation générale. — Informations diverses.

## AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE RENENS-GARE

### Concours d'idées

**Extrait du règlement-programme**

En octobre 1959, la Municipalité de Renens ouvrait un concours d'idées en vue de l'étude d'un projet d'aménagement de la fraction de territoire communal constituant le centre de Renens-Gare.

Ce concours était ouvert :

- aux architectes et ingénieurs ayant leur domicile professionnel principal dans le canton de Vaud ;
- aux architectes et ingénieurs vaudois quelle que soit leur résidence ;
- aux étudiants architectes et ingénieurs de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

**Programme***But du concours*

La construction du chemin de fer a provoqué la création, de part et d'autre des voies ferrées, de quartiers qui se sont développés sur le territoire de quatre communes de façon passablement empirique, et sans plan d'ensemble préexistant. Ce caractère est apparent aussi bien dans le réseau de circulation que dans les constructions elles-mêmes. Depuis quelques années, le développement accéléré de ces quartiers rend toujours

plus sensibles les inconvénients résultant de cet état de choses.

Le but du concours est de rechercher les bases d'un aménagement rationnel du périmètre considéré, qui puisse être concrétisé par la suite sous la forme d'un plan directeur. A son tour, ce plan directeur servira de base à une étude définitive aboutissant à l'élaboration des diverses mesures prévues par la législation existante.

Le système de circulation proposé pour le périmètre intéressé doit l'être en fonction du réseau existant et projeté de l'agglomération. Quoique la région intéressée appartienne au territoire de quatre communes différentes, elle constitue un seul tout au point de vue économique et topographique. Le réseau viaire à étudier dans le périmètre du concours doit donc répondre aux besoins généraux de toute l'agglomération.

D'autre part, les liaisons pour véhicules et piétons, entre les quartiers situés au nord et au sud des voies ferrées, sont actuellement manifestement insuffisantes.

Les remarques faites ci-dessus, en ce qui concerne les circulations, sont également valables pour l'utilisation

(Suite page 290)